



Litige Contre-Remboursement La Poste

Par **guiome**, le **09/03/2013** à **09:10**

Bonjour,

Le 01/08/2012 j'ai envoyé un colis avec contre-remboursement pour un montant d'une soixantaine d'euros.

Le 03/08/2012, mon destinataire me confirme qu'il a bien reçu le colis et qu'il a dû aller payer à la poste.

Le 25/08/2012 je n'ai toujours pas l'argent et le guichetier de la poste me dit d'attendre encore.

Le 01/10/2012, je fais ouvrir un dossier de réclamation et début novembre, on me demande de renvoyer la preuve du dépôt.

Sans nouvelle de leur part, le 19/01/2013 je décide de rappeler (car ca commence à dater) et on me dit qu'il n'ont rien reçu. Le lendemain je rappelle pour mettre la pression, et surprise.... ils viennent de recevoir ma preuve de dépôt le matin même !!!!!

Le 07/02/2013, je reçois une lettre me disant qu'il "procède à une enquête interne" et reviendront vers moi sous 21 jours.

Nous sommes le 09/03/2013, et cela fait 8 mois !!!! que j'attends mon argent... Je rappelle une enième fois pour entendre : "Ne soyez pas pressé monsieur, il ne faut pas exiger un remboursement immédiat lors de l'ouverture d'un dossier".

Je lui ai signalé que cela fait 6 mois que le dossier est ouvert pour entendre : "oui monsieur mais je vous ai déjà dit que le remboursement mettrait un certain délai"

Dur de garder son calme dans des conditions pareilles !!!!

Est-ce que quelqu'un pourrait me dire comment dois-je procéder ???

Merci d'avance.